

Vous êtes extérieur à la communauté universitaire de Tours et Blois mais vous souhaitez bénéficier de tous nos services...

inscrivez-vous en tant que

## lecteur autorisé

Il vous faut :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- 35€ (paiement par chèque souhaité)  
demi-tarif à partir de janvier

*Si vous bénéficiez des minimas sociaux l'inscription est gratuite*

### utilisez nos services

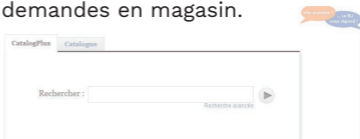
Recherchez, empruntez, suggérez une acquisition, utilisez nos espaces de travail, posez une question ou prenez rendez-vous avec un bibliothécaire, utilisez le prêt entre bibliothèques ou le prêt navette.

Sur place, en salle informatique, accédez à toutes les ressources en ligne auxquelles les bibliothèques sont abonnées.

Pour imprimer, photocopier ou scanner, connectez-vous sur : <http://imprimer.univ-tours.fr/register>

### accédez à votre dossier lecteur

pour connaître la situation de vos prêts, réserver des documents ou faire des demandes en magasin.



Sur la page d'accueil du catalogue (<http://portail.scd.univ-tours.fr>), cliquez sur :



puis connectez-vous en entrant votre nom et le code barres de votre carte



Pour en savoir plus, visitez l'onglet «lecteurs autorisés» sur : [www.univ-tours.fr/bibliotheques/](http://www.univ-tours.fr/bibliotheques/)